



DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN ENFANT HORS COMMUNE A L'ECOLE COMMUNALE DU VAL DE CISSE ANNEE SCOLAIRE 2019/2020

(D.46-2698 DU 26/11/46;D.1301 du 28/12/76 rt.14;D.85-502 du 13/05/85;C.86-018 du 09/01/86)
(et L.83-663 du 22/07/83 modifiée par D.86-425 du 12/03/86 pour les résidents hors commune)

Rappel : L'enfant est admis à l'école après inscription auprès du directeur ou de la directrice
(dans la limite des places disponibles à l'école maternelle ou en section maternelle)

Cette inscription est enregistrée sur présentation :

- du **Certificat d'Inscription** délivré par le **Maire**,
- du **Livret de famille**,
- du **Carnet** attestant que l'enfant a subi les **vaccinations obligatoires** pour son âge,
- d'un **justificatif de domicile**
- d'un **Certificat de Radiation** en cas de changement d'école,
- d'une assurance **RC et RI**

COMMUNE DE RESIDENCE :

Inscription en classe de :

L'ENFANT

NOM : Prénoms :
Né(e) le : à :
Ecole d'origine : Classe :
.....

LE RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANT père, mère, tuteur*

(* Rayer la mention inutile)

NOM Prénom : Adresse :
N° S.S. : Mutuelle :
N° Allocataire : Tél. :

LES PARENTS

Le Père :	La mère :
NOM Prénom :	NOM Prénom :
Adresse :	Nom de Jeune fille :
.....	Adresse :
Mail :	Mail :
Tél. :	Tél. :
Employeur :	Employeur :
.....
Tél. prof :	Tél. prof. :

Personnes à prévenir en cas d'urgence

NOM, Prénom, tél. lien de parenté
En cas de malaise ou d'accident grave,
Médecin souhaité (Nom, tél.)
Hôpital souhaité (Nom, tél.)

SERVICES EXTRA-SCOLAIRES

Si l'inscription de l'enfant est accordée, demanderez-vous à ce qu'il bénéficie des services extra-scolaires* de Nazelles-Négron ? (cochez la ou les cases que vous souhaitez)

- Transport Scolaire Restaurant Scolaire Accueil de Loisirs
 Accueil péri-scolaire du matin Accueil péri-scolaire du soir
* Inscription au préalable auprès de l'Accueil de Loisirs Denise Gence

RAISON DE LA DEMANDE

- 1 - L'école de la commune d'origine ne peut pas scolariser l'enfant. Joindre une attestation du Directeur qui n'a pu inscrire l'enfant.
- 2 - La commune d'origine n'assure pas la restauration et/ou la garde des enfants le matin et/ou le soir, et les deux parents ont une activité professionnelle. Joindre les certificats à demander aux employeurs.
- 3 - L'enfant a un frère, une soeur inscrit(e) dans l'école et qui est de droit autorisé(e) à y continuer sa scolarité pré-élémentaire ou élémentaire.
NOM, prénom, date de naissance, classe,
- 4 - L'état de santé de l'enfant nécessite une hospitalisation fréquente ou des soins réguliers et prolongés. Joindre une attestation du médecin de la santé scolaire ou d'un médecin assermenté.
- 5 - Autres raisons (à l'appréciation des Maires concernés)

Nous certifions sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à Nazelles-Négron, le

Signature du responsable légal :

DECISION DE LA MAIRIE D'ORIGINE

Le Maire de la Commune de :

- Autorise l'inscription** de l'enfant dans l'école publique communale de Nazelles-Négron Remboursera à la Commune de NAZELLES-NEGRON la part fixée des frais de scolarité.
- N'autorise pas l'inscription** de l'enfant dans l'école publique communale de Nazelles-Négron.

Cachet

Date et signature

DECISION DE LA MAIRIE DE NAZELLES-NEGRON

Après avis de la Commission Scolaire.

Le Maire de la Commune de NAZELLES-NEGRON

- Autorise l'inscription** de l'enfant dans l'école publique communale de Nazelles-Négron
- N'autorise pas l'inscription** de l'enfant dans l'école publique communale de Nazelles-Négron. Motif :

Date et signature

Le Maire,

Richard CHATELLIER